

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 1 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

Nom du produit : Solution d'aniline

Code produit : AN2900SS

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

##### Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition répétée, catégorie 2

Cancérogénicité, catégorie 2

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Attention

##### Mentions de danger :

H317 Peut causer une réaction allergique de la peau.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H341 Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 2 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

#### Déclarations de mise en garde :

- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir de la zone de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation.
- P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
- P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- P302+P352 En cas de contact avec la peau : laver à l'eau savonneuse.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
- P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des conseils ou des soins médicaux.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Identification            | Nom     | Poids % |
|---------------------------|---------|---------|
| Numéro CAS :<br>7732-18-5 | Eau     | 99      |
| Numéro CAS :<br>62-53-3   | Aniline | 1       |

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable  
Maintenir les voies aériennes non obstruées  
Consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau  
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

##### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes  
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage  
Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

##### Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 3 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

Ne PAS faire vomir

Consulter un médecin en cas de malaise

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 4 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

| Pays (base juridique) | Substance | Identification | Concentration autorisée                   |
|-----------------------|-----------|----------------|-------------------------------------------|
| ACGIH                 | Aniline   | 62-53-3        | ACGIH VLS : 2 ppm                         |
| United States (OSHA)  | Aniline   | 62-53-3        | OSHA LEP : Valeur MPT 5 mg/m <sup>3</sup> |

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 5 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

#### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

##### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

|                                                 |                                 |
|-------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Apparence (état physique, couleur) :</b>     | Liquide clair et incolore       |
| <b>Odeur :</b>                                  | Aromatique. Comme l'amine.      |
| <b>Seuil d'odeur :</b>                          | Non disponible                  |
| <b>Valeur pH :</b>                              | Non disponible                  |
| <b>Point de fusion / point de congélation :</b> | Non disponible                  |
| <b>Point/intervalle d'ébullition :</b>          | Non disponible                  |
| <b>Point d'éclair :</b>                         | Non disponible                  |
| <b>Taux d'évaporation :</b>                     | Non disponible                  |
| <b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>        | Non disponible                  |
| <b>Limite d'explosion supérieure :</b>          | Non disponible                  |
| <b>Limite d'explosion inférieure :</b>          | Non disponible                  |
| <b>Pression de vapeur :</b>                     | Non disponible                  |
| <b>Densité de vapeur :</b>                      | Non disponible                  |
| <b>Densité :</b>                                | Non disponible                  |
| <b>Densité relative :</b>                       | Non disponible                  |
| <b>Solubilités :</b>                            | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b> | Non disponible                  |
| <b>Température d'autoinflammation :</b>         | Non disponible                  |
| <b>Température de décomposition :</b>           | Non disponible                  |
| <b>Viscosité dynamique :</b>                    | Non disponible                  |
| <b>Viscosité cinématique :</b>                  | Non disponible                  |
| <b>Propriétés explosives</b>                    | Non déterminé ou non disponible |
| <b>Propriétés comburantes</b>                   | Non déterminé ou non disponible |

##### Informations supplémentaires

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Conditions à éviter :

Aucun connu.

##### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

##### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 6 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom     | Voie       | Résultat                                             |
|---------|------------|------------------------------------------------------|
| Aniline | inhalation | CL50 inhalation- Souris - 175 ppm/7 heures (175 ppm) |
|         | orale      | DL50 oral - Souris - 464 mg/kg                       |
|         | dermique   | DL50 Dermique - Lapin - 820 uL/kg (0,82 ml/kg)       |

##### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Provoque une grave irritation des yeux

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom     | Résultat                                |
|---------|-----------------------------------------|
| Aniline | Provoque de sérieuses lésions aux yeux. |

##### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Peut causer une réaction cutanée allergique

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom     | Résultat                                                                                                  |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aniline | Exposition prolongée ou répétée peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles. |

##### Cancérogénicité

**Évaluation :** Susceptible de provoquer le cancer

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom     | Espèce | Résultat                           |
|---------|--------|------------------------------------|
| Aniline |        | Susceptible de provoquer le cancer |

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT) :** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

##### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Susceptible de causer des anomalies génétiques

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom | Résultat |
|-----|----------|
|-----|----------|

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 7 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

| Nom     | Résultat                                       |
|---------|------------------------------------------------|
| Aniline | Susceptible de causer des anomalies génétiques |

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

| Nom     | Résultat                                       |
|---------|------------------------------------------------|
| Aniline | CE50 - Daphnia magna - 600 ug/L - 24 heures    |
|         | CL50 - Pimephales promelas - 60 mg/L 72 heures |

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 8 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

|                                              |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|
| N° UN                                        | UN 1547           |
| Nom d'expédition approprié UN                | Matières toxiques |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6,1<br>Aucun(e)   |
| Groupe d'emballage                           | II                |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)          |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)          |

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

|                                              |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|
| N° UN                                        | UN 1547           |
| Nom d'expédition approprié UN                | Matières toxiques |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6,1<br>Aucun(e)   |
| Groupe d'emballage                           | II                |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)          |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)          |

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

|                                              |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|
| N° UN                                        | UN 1547           |
| Nom d'expédition approprié UN                | Matières toxiques |
| Classe(s) de danger UN pour le transport     | 6,1<br>Aucun(e)   |
| Groupe d'emballage                           | II                |
| Risques environnementaux                     | Aucun(e)          |
| Précautions particulières pour l'utilisateur | Aucun(e)          |

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

|             |          |
|-------------|----------|
| Nom en vrac | Aucun(e) |
|-------------|----------|

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Page 9 sur 9

Date de révision : 12.27.2017

### Solution d'aniline

|                        |          |
|------------------------|----------|
| Type de navire         | Aucun(e) |
| Catégorie de pollution | Aucun(e) |

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

|           |         |            |
|-----------|---------|------------|
| 62-53-3   | Aniline | répertorié |
| 7732-18-5 | Eau     | répertorié |

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 2-0-0

HMIS : 2-0-0

Date de préparation initiale : 09.20.2016

Date de révision : 12.27.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**